



PROGRAMME DÉCENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE (PRODEGOL)

NOTRE ENGAGEMENT AU TOGO

2016 - 2022

Avec tous nos remerciements ...

... pour la franche et fructueuse collaboration.

Décentraliser pour développer constitue l'une des plus grandes ambitions des politiques publiques adoptées par le gouvernement togolais, qui reconnait la décentralisation comme le modèle d'administration le plus apte et le plus efficace pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Appuyer le gouvernement togolais dans les efforts entrepris pour assurer un développement durable et une cohésion sociale, constitue l'engagement pris par la République Fédérale d'Allemagne et l'Union européenne qui ont mandaté la coopération technique allemande, la GIZ, pour appuyer le gouvernement togolais à l'atteinte de ses objectifs de développement.

A travers cette publication, l'ensemble des membres de l'équipe du ProDeGoL se joint à moi pour exprimer nos sincères et chaleureux remerciements au Ministre d'Etat, son excellence Mr Payadowa Boukpessi, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du programme, pour la confiance mutuelle et la franche collaboration qui ont été de mise durant les cinq dernières années.

Les succès évoqués ici sont les vôtres et ceux du Togo. Ils illustrent une étape cruciale du processus de développement en cours au Togo : le passage d'une décentralisation dans les textes, à celle d'une décentralisation dans les faits.

Quelle fierté pour mon équipe et moi-même d'avoir contribué aux côtés de nos partenaires, à ce passage historique du processus de décentralisation!

Au moment de la rédaction de cette publication, se définissent déjà les prochaines étapes et les prochains appuis de la coopération allemande et de l'Union européenne aux réformes en cours.

Mon équipe et moi-même nous réjouissons des perspectives qui se dessinent et qui, je n'en doute pas, contribueront à marquer de nouveaux progrès : passer d'une décentralisation attribuée à une décentralisation concertée, une décentralisation qui serait vécue par l'ensemble des citoyennes et citoyens du Togo non pas seulement comme une organisation administrative, mais comme un projet de société.

Nous sommes prêts à relever ces nouveaux défis aux côtés de l'ensemble de nos partenaires !

Dr. Omnia Aboukorah-Voigt Cheffe de Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)





oeuvre du Programme Decentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) appuyés par les équipes du programme pour engager et mettre en oeuvre le processus de décentralisation au Togo.

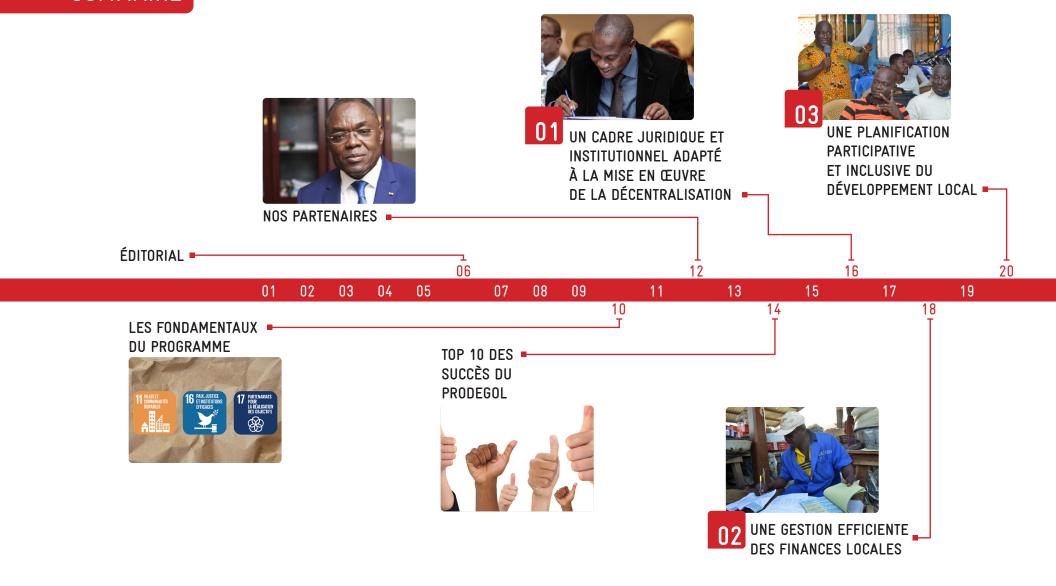
Comment avons-nous accompagné les principaux acteurs en charge de la décentralisation, nos partenaires ? Quels défis avons-nous aidé à relever, quelles approches avons-nous adoptés, quels résultats ont été obtenus et enfin, ...et surtout dirais-je... quels impacts peuvent d'ores et déjà indiquer que le Togo connait aujourd'hui une étape cruciale de son processus de

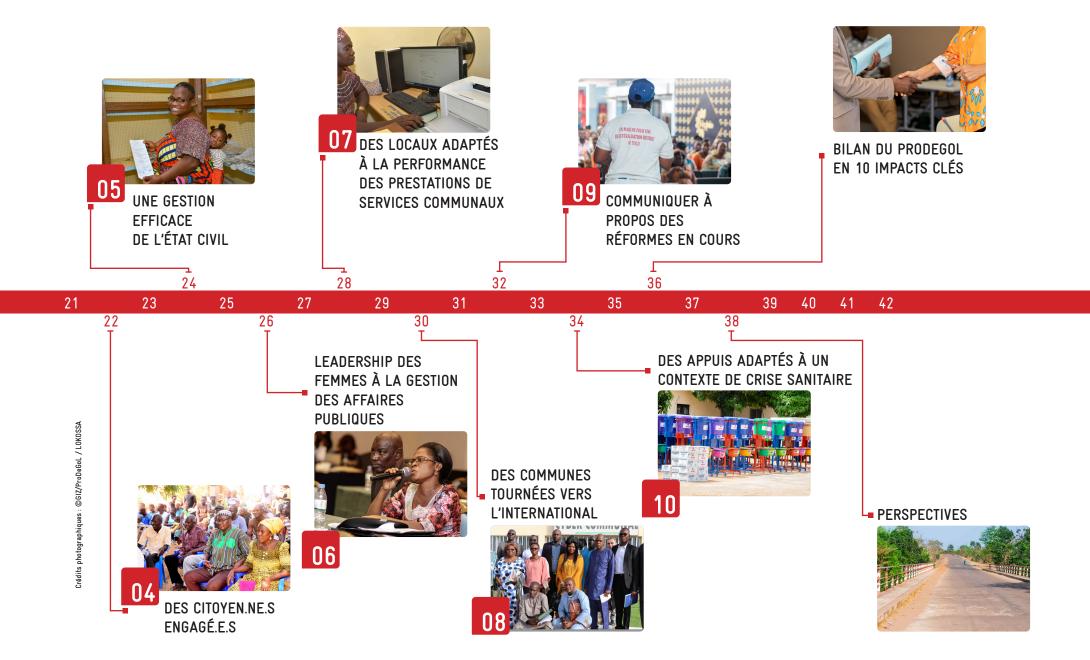
développement? Tels sont les aspects abordés dans les pages qui suivent.

Toute l'équipe du programme, composée de 93 expert.e.s techniques, administratifs, financiers et logistiques déployé.e.s dans les 5 régions économiques du Togo se joint à moi pour vous souhaiter une agréable lecture.

Dr. Omnia Aboukorah-Voigt Cheffe de Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)

SOMMAIRE





LES FONDAMENTAUX DU PROGRAMME

programme : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)

Les en œuvre mandatée par : Ministère Fédéral Allemand de la Coopération

Économique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne (UE)

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT)

Darce de mise en œuvre : novembre 2016 - janvier 2022

Volume financier: 28.214.700 EUR

Afin d'apporter un appui-conseil adapté au plus près des besoins de nos partenaires, les expert.e.s du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale interviennent dans les cinq régions du Togo. Des équipes techniques, administratives et logistiques sont établies dans les communes de Tône 1, Kozah 1, Tchaoudjo 1, Ogou 1, Zio 1, Kloto 1 et à Lomé, où se trouve le bureau de coordination du programme. Au total ce sont 93 collaborateurs et collaboratrices qui travaillent aux cotés des partenaires togolais pour la mise en œuvre du processus de décentralisation.









domaines d'interventions. Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale vise à appuyer la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration au Togo à travers un appui-conseil aux partenaires au niveau national et communal.



Les appuis du Programme portent spécifiquement sur les domaines suivants :

- L'appui-conseil au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT) à travers la rénovation du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation, le transfert de compétences et de ressources aux collectivités locales, une stratégie de communication à l'endroit de la population, le renforcement des capacités des acteurs en charge de la mise en œuvre de la décentralisation et les échanges d'expériences.
- Le renforcement des capacités des administrateurs communaux afin d'assurer des prestations de services de qualité, à travers la mise en place d'outils de planification et de gestion communale plus transparents, efficients, répondant davantage aux besoins exprimés par les citoyen.ne.s et facilitant la coopération entre les acteurs administratifs et ceux de la société civile.
- C'appui-conseil aux services du Ministère chargé de la Décentralisation, du Ministère chargé de l'Économie et des Finances, aux communes et aux services déconcentrés de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique pour la conception et l'organisation de la décentralisation fiscale et l'amélioration de la gestion des finances locales.
- L'appui à l'amélioration des services de gestion de l'état civil au niveau communal à travers le renforcement des capacités des services et agents de l'état civil, la mise en place de processus de développement organisationnel et la sensibilisation des populations à l'importance des actes d'état civil.

Favoriser et soutenir la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques et promouvoir l'égalité des sexes constitue le cœur de l'approche adoptée par le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale dans l'ensemble des domaines d'appuis apportés aux partenaires.

DU NIVEAU NATIONAL ...





M. Boukpessi Payadowa, Ministre d'État

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE. DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT_ DES TERRITOIRES (MATDDT)



M. Essomanam Edjeba, Ministre délégué chargé du développement des territoires et son



M. Essossinam Pali. Directeur de la décentralisation et des collectivités locales (DDCL) et son équipe



M. Koffi Séto Notokpe, Directeur de l'administration territoriale et des frontières (direction ayant en son sein la Division « état civil ») et son équipe

NOTRE PARTENAIRE POLITIQUE



M. Gountante Yampoadeb, Maire de Tône 1 et son équipe



M. Seidou Baboudou, Maire de Oti 1 et son équipe



M. Tchao Madjatom Bamaze, Maire de Binah 1 et son équipe

13 COMMUNES



... AU NIVEAU LOCAL



M. Djani L. Kokou Gbati, Maire de Bassar 1 et son équipe



M. Pawoubadi Pidabi. Maire de Kozah 1 et son équipe



M. Mankana Korodowou Ahini, Maire de Tchaoudjo 1 et son équipe



M. Ousmanou Katafara, Maire de Tchamba 1 et son équipe



M. Plibam Gnanguissa, Maire de Sotouboua 1 et son équipe



Mme Yawa Ahofa Kouigan, Maire de Ogou 1 et son équipe



M. Kossi Woledji, Maire de Amou 1 et son équipe



M. Winny Yawo Dogbatse, Maire de Kloto 1 et son équipe



M. Kossi Amegnonan, Maire de Yoto 1 et son équipe



M. Messan S.Agogno, Maire de Zio 1 et son équipe





M. Sani Yaya, Ministre d'État

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)



M. Kpowbiè Tchasso Akaya, Secrétaire permanent pour le suivi des politiques de reformes et des programmes financiers



M. Ekpao Adjabo, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et son équipe





M. Adama Kpodar, Directeur Général de l'ENA et son équipe

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION -(ENA)





Mme Yawa Ahofa Kouigan (Maire de Ogou 1), Présidente de la Faîtière

FAÎTIÈRE DES COMMUNES DU TOGO (FCT)

ET NOS PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ETAT

Les Préfectures

Les Directions régionales (Planification, Hygiène, Santé, Environnement...) ■ LES CADRES DE CONCERTATION

Les Comités de Développement de Quartiers et de Villages

■ ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les associations de femmes

Les associations de jeunes







TOP 10 DES SUCCÈS DU PRODEGOL

Le gouvernement dispose d'un cadre juridique et institutionnel qui consacre et renforce le principe de la libre administration des communes, la communalisation intégrale du pays, le transfert des compétences.

> Les 117 communes du Togo bénéficient désormais de ressources transférées par l'État leur permettant de faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement engendrées par le transfert de compétences et d'améliorer la qualité des services apportés aux citoyens.

Un accroissement sans précédent de la représentation des femmes dans les instances de gestion des affaires publiques.

Les compétences et ressources nécessaires à l'accompagnement de la décentralisation sont désormais disponibles. La première génération de conseillères et de conseillers municipaux connaît son rôle au sein de l'administration communale.

Un climat de confiance instauré entre administrateurs administrés favorise l'exercice d'une citoyenneté engagée et d'un civisme fiscal.

La pandémie du CovID 19 saisie comme une opportunité pour mettre en place des stratégies innovantes de transformation digitale durable.

Les 117 communes disposent d'un outil leur permettant de développer des partenariats et des projets de coopération avec des acteurs étrangers au profit du développement de leur territoire.

> Le gouvernement togolais dispose d'une stratégie nationale de communication et de sensibilisation sur la décentralisation, dont la mise en œuvre a favorisé une participation accrue de la population aux différents processus de réformes mis en place.

19 édifices communaux clés rénovés pour que l'amélioration de la performance communale s'accompagne de l'accueil des citoyen.ne.s dans les conditions les plus favorables.

Un système efficace de production et de gestion des actes d'état civil permet aux populations d'attester légalement des faits liés à l'existence, à l'identité, à la situation matrimoniale et donc de jouir pleinement de leurs droits civiques ou à défaut, de pouvoir les revendiquer.

La promotion des cadres et outils favorisant la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques a permis aux citoyen.ne.s de jouer un rôle clé dans la planification du développement de leur commune, dans l'élaboration des budgets communaux et a contribué à une augmentation considérable des recettes propres des communes.

1. UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ADAPTÉ À LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION



La décentralisation constitue un cadre pour permettre un développement social, économique et politique des territoires au profit des populations qui y vivent. C'est pourquoi, la feuille de route de la décentralisation et desélections locales adoptée par le gouvernement togolais en 2016, indique que les acteurs politiques, économiques et sociaux reconnaissent la décentralisation comme le modèle d'administration le plus apte et le plus efficace pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Néanmoins, comme dans de nombreux autres pays, la décentralisation est un processus dont la mise en œuvre nécessite plusieurs décennies.

Dans ce contexte, les expert.e.s du Programme apportent un appuiconseil politique et technique au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT), principal acteur institutionnel chargé de la mise en œuvre de la décentralisation au Togo. Grâce aux efforts fournis, le pays dispose désormais du cadre juridique et institutionnel permettant de mettre en œuvre les réformes nécessaires à la décentralisation, la démocratisation et la promotion du développement économique durable.



Une administration communale désormais confiée à des élus locaux

La mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation a abouti à la communalisation intégrale du pays, l'organisation des premières élections municipales depuis 32 ans et à l'installation de nouveaux conseils élus dans les 117 communes que compte désormais le Togo.

Une réforme constitutionnelle qui consacre le principe de la décentralisation et en définit les fondements

Le Togo dispose désormais d'un arsenal de lois, décrets et arrêtés issues d'une nouvelle réforme constitutionnelle qui consacre et renforce le principe de la libre administration des communes, la communalisation intégrale du pays et le transfert des compétences de l'Etat vers les communes.

Les compétences et ressources nécessaires à l'accompagnement de la décentralisation sont désormais disponibles

Plus de 70 % des cadres du Ministère en charge des collectivités locales sont désormais dotés des capacités et des ressources nécessaires pour accompagner les 117 communes dans l'exercice de leur mandat.

Une coordination assurée des services municipaux

Les 117 communes sont aujourd'hui dotées de Secrétaires Généraux assurant la coordination indispensable entre les différents services, contribuant ainsi à l'amélioration des prestations communales attendue par les citoyen ne s.

La toute première génération de conseillères et de conseillers municipaux connaît son rôle au sein de l'administration communale

Les 1527 nouveaux élu.e.s membres des conseils municipaux ont été formés aux compétences nécessaires pour exercer leurs rôles au sein de l'administration communale et à la gestion municipale.









L'appui du ProDeGoL à l'École Nationale d'Administration (ENA)

Les écoles nationales d'administrations jouent un rôle clé dans la mise en œuvre, à long terme de tout processus de décentralisation. Le ProDeGoL soutient l'École Nationale d'Administration (ENA) et a accompagné les réalisations suivantes :

- Ol'élaboration d'un nouveau plan stratégique (2020-2023) lui permettant de mettre en œuvre sa réforme institutionnelle et de développer de nouveaux partenariats. La mise en œuvre de ce plan, permettra à l'ENA de répondre aux orientations du « cadre stratégique national de réforme et de modernisation de l'administration publique togolaise » dont un des objectifs est dédié au renforcement des capacités de l'administration publique.
- jusque-là exclusivement destinée aux futurs cadres des ministères, des préfectures et des services déconcentrés de l'État, l'ENA est désormais dotée d'une option "Gestion des collectivités locales" dont les élèves de la 1ère promotion perfectionnent aujourd'hui leurs apprentissages dans le cadre d'un stage de 4 mois au sein des administrations communales.
- oun accord-cadre tripartite entre l'École Nationale d'Administration (ENA), l'Université de Lomé (UL) et l'Université de Kara (UK) crée désormais un cadre de partenariat dynamique dans le domaine de la formation initiale et le perfectionnement des cadres de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics.

2. UNE GESTION EFFICIENTE DES FINANCES LOCALES

Les gestionnaires des administrations centrales et locales sont confrontés à d'énormes défis pour mobiliser et gérer les ressources financières permettant de répondre aux besoins des populations, d'assurer une prestation de service publics de qualité et de mettre en place les infrastructures et équipements d'utilité publique nécessaires.

La réorganisation de la fiscalité des collectivités territoriales et la gestion des finances locales constituent des approches reconnues comme étant les plus à même d'assurer l'augmentation des ressources des communes et le financement des projets de développement de leur territoire.

Dans ce contexte, l'appui des expert.e.s du programme aux différents ministères et communes togolaises pour une réorganisation de la fiscalité locale orientée vers l'efficience, l'efficacité, la transparence et la promotion du civisme fiscal a permis d'augmenter considérablement (+ de 17% en 3 ans) les budgets des communes permettant le financement de plusieurs projets de développement local (réaménagement des voies, construction de marchés, gestion des déchets...).

Un mécanisme fonctionnel de financement des collectivités territoriales

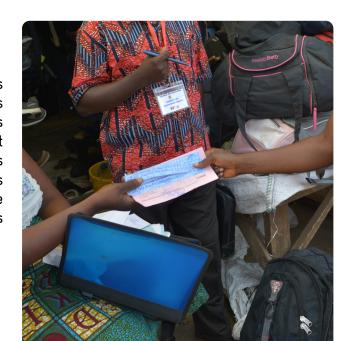
Les 117 communes du Togo bénéficient désormais de ressources transférées par l'État leur permettant de faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement engendrées par le transfert de compétences et d'améliorer la qualité des services apportés aux citoyen. ne.s.

Savoir mobiliser et gérer des ressources financières

Les maires et leurs adjoint.e.s, les secrétaires généraux et les responsables des services financiers et trésoriers des 13 communes appuyées par le ProDeGoL, disposent désormais des connaissances et outils nécessaires pour élaborer et exécuter les budgets conformément au cadre juridique relatif au régime financier des collectivités territoriales.

La participation citoyenne et le civisme fiscal, gages d'efficacité de la gestion des finances locales

Plus de 50 000 citoyen.ne.s ont été impliqués dans l'élaboration et l'exécution du budget de leur commune, à travers l'organisation de réunions dans les quartiers, l'animation d'émissions radio promouvant le civisme fiscal et l'organisation de séances de présentation publique du budget et du compte administratif.





suis devenu formateur et j'assure la formation des comptables régisseurs

et collecteurs des recettes de 5 communes et appuie 3 autres communes

à élaborer et gérer leurs fichiers des contribuables ».



3. UNE PLANIFICATION PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

La planification locale est un instrument d'orientation et de construction d'une vision commune et concertée de développement économique, social, environnemental et culturel durable à l'échelle locale.

Elle se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux (PDC) qui sont des outils de gestion collective du développement des communes s'inscrivant dans le cadre de la Planification Nationale de Développement (PND) du Togo.

Dans les 13 communes dans lesquelles il intervient, le ProDeGoL appuie les acteurs institutionnels concernés par ce processus (services de la mairie, services techniques déconcentrés, organisations de la société civile et comités de développement de quartier), à élaborer des Plans de Développement Communaux et les budgets qui s'y rapportent, de manière participative et prenant en compte l'égalité de genre, afin de permettre un développement municipal harmonieux et équitable.

Les expert.e.s du Programme apportent un appui à :

- > la mise en place d'outils spécifiques de planification et de gestion communale,
- > au renforcement de capacités des cadres des mairies et des acteurs issus de la société civile pour l'élaboration de projets, leur suivi et évaluation annuelle,
- > l'organisation d'évènements publics, au cours desquels les citoyen.ne.s sont consultés à propos de leurs besoins et de leurs opinions sur la planification communale et informés sur les différents outils de participation citoyenne dont ils disposent,
- > l'actualisation et l'adaptation du « Guide national d'élaboration du Plan de Développement Communal » élaboré initialement par le programme en 2014 et nécessitant une révision à la suite des dernières élections locales au Togo (2019) et aux nouvelles priorités de l'Agenda 2030.









Le processus participatif et inclusif d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) a permis d'assurer la représentativité des différentes couches de la population et de prendre en compte toutes les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles propres à chaque commune.



Résultats clés

- Les 13 communes appuyées par le programme disposent désormais d'un Plan de Développement Communal et des budgets qui s'y rapportent, reflétant une vision commune entre administrateurs et administrés à propos des orientations que doit prendre le développement de leur territoire.
- 15% des citoyen.ne.s des communes partenaires ont été consultés lors de l'élaboration des Plans de Développement Communaux.
- Le « Guide national d'élaboration du Plan de Développement Communal » est désormais actualisé et permet aux 117 communes togolaises de planifier leur développement local de manière participative et inclusive, en prenant en compte les directives relatives aux changements climatiques ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD 2030).
- L'accès des populations aux services sociaux de base de qualité est amélioré par la budgétisation annuelle efficiente des investissements communaux et la mise en œuvre effective du Plan de Développement Communal.

4. DES CITOYEN.NE.S ENGAGÉ.E.S

Pour qu'un système de gouvernance décentralisée ait l'impact escompté sur la réduction de la pauvreté et le développement local, la participation de la population aux actions mises en œuvre par leur commune est le gage de leur efficacité. En développant une culture et une pratique effective de la participation citoyenne, le Togo favorise ainsi la cohésion sociale, la confiance des citoyennes et citoyens envers leurs administrateur.trice.s et enfin une citovenneté responsable sur tout le territoire et à tous les niveaux.

Depuis 2016, les équipes du ProDeGoL appuient les partenaires dans tous les domaines d'intervention du programme pour qu'ils s'assurent non seulement de l'implication des citoyennes et citoyens dans tous les processus de prise de décision mais aussi pour qu'ils encouragent les populations à jouer un rôle actif dans le faconnement d'un développement communal qui réponde à leurs besoins et à leurs aspirations.

Institutionaliser la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques

Depuis 2018, le cadre légal impose aux communes de mettre en place des bureaux de citoyen, outil privilégié de communication entre l'exécutif communal et les populations. Également, avec l'adoption du « Guide national d'élaboration du Plan de Développement Communal », la planification locale est devenue le principal terrain d'expression des besoins des citoyen. ne.s, concrétisé par la définition de plans de développement communaux dont l'élaboration veille à donner une place prépondérante aux attentes exprimées par les populations concernées.

Cadres de concertation

L'organisation de cadres de concertation (quadriloque, fora dans les quartiers, comités de développement des quartiers) a permis à l'ensemble des communautés locales d'être représenté dans les différents processus de

prise de décision, d'instaurer un climat de confiance entre administrateurs et administrés et de favoriser une citoyenneté responsable par l'implication des habitant.e.s dans les résolutions des principaux problèmes de la commune.

Renforcement des capacités

Les capacités de 90% des membres des cadres d'échanges et de concertation (quadriloques, organisations de femmes et de jeunes et de personnes handicapées, comités de développement de quartier, Bureau du citoven) ont été renforcées dans 06 communes partenaires. Les formations suivies ont permis de clarifier les rôles et les compétences de chacune et de chacun au sein des différents processus participatifs et de les sensibiliser à l'utilisation des outils de participation citoyenne. L'appui des expert.e.s du ProDeGoL aux cadres des administrations communales et à leurs équipes pour la mise en œuvre de la gestion communale participative a permis d'accompagner l'application des connaissances acquises.





Les différentes formes de concertation et de participation de la société civile à la gestion des affaires publiques.



Le Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen est un canal permettant d'informer les habitants d'une commune au sujet des différents services et ressources qui leur sont offerts. C'est également un lieu d'écoute et de récolte des doléances que les administrés souhaitent adresser aux responsables et gestionnaires de leur commune par le biais du coordonnateur du bureau. C'est également le Bureau du citoyen qui a pour responsabilité de stimuler l'intérêt et l'engagement des populations à la gestion des affaires publiques, à travers par exemple l'organisation de fora dans les quartiers, de rencontres d'échanges réguliers avec les représentants des différentes couches sociales de la commune ou encore d'actions de communication (émissions radiophoniques).

La mise en place de ce dispositif au Togo a été initiée par le ProDeGoL en 2016 dans trois communes pilotes (Tchaoudjo 1, Kloto 1 et Zio 1) dans le but de tester un outil devant faciliter et favoriser la participation citoyenne et le contrôle citoyen de l'action publique. Le succès de ces expériences a conduit à l'institutionnalisation de cet outil en 2018, au moment de la révision de la loi sur la décentralisation, avec l'obligation pour chaque commune togolaise de se doter d'un Bureau du citoyen.

5. UNE GESTION EFFICACE DE L'ÉTAT CIVIL

Un système efficace de production et de gestion des actes d'état civil permet aux populations d'attester légalement des faits liés à l'existence, à l'identité, à la situation matrimoniale et donc de jouir pleinement de leurs droits civiques ou à défaut, de pouvoir les revendiquer. Parmi les différents documents d'état civil, il est communément admis que l'acte de naissance est le document le plus important car il permet d'identifier une personne par son nom légal, d'établir sa citoyenneté et son appartenance à sa famille.





Au Togo, de nombreux obstacles empêchent l'enregistrement systématique des naissances. Cela est en partie lié à certaines lacunes de la législation et des infrastructures nécessaires pour rendre cette démarche obligatoire et accessible mais aussi en raison du fait que la population ne mesure pas encore l'importance que revêt l'acte de naissance dans la vie d'une personne.

Aider les services de l'état civil au niveau communal à devenir plus efficaces, tout en renforçant les capacités des agents qui y travaillent, mais aussi expliquer aux populations que disposer d'une identité juridique est nécessaire pour s'exprimer, faire des choix et bénéficier d'une certaine protection, tels sont les principaux appuis apportés par les équipes dans les 13 communes partenaires du ProDeGoL.

Résultats clés

- Dans 06 communes partenaires, augmentation de 10% des déclarations de naissance pour l'année 2020 par rapport à l'année 2019. Un tel taux n'avait encore jamais été enregistré au Togo. On peut l'attribuer aux 63 campagnes de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national qui ont directement touché plus de 200 000 personnes, mais certainement aussi aux 22 émissions radiophoniques diffusées dans les 06 communes durant la période de 2017 à 2019.
- Dans 11 communes partenaires, 50% des registres clôturés (plus de 7000) sont désormais reliés et facilement consultables par les agents d'état civil.
- 06 communes partenaires disposent de services de l'état civil opérationnels, garantissant ainsi la scolarisation de plus de 200.000 enfants et la possibilité pour 600.000 citoyen.ne.s de disposer d'une identité légale.



6. LEADERSHIP DES FEMMES À LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

Résultats clés

Considérée comme facteur essentiel de pérennisation des changements, l'égalité entre les sexes est une des clés du développement durable et un critère de qualité des appuis apportés par la coopération technique allemande.

Au Togo, la représentation des femmes dans les instances de gestion des affaires publiques était jusqu'à une date récente très faible. Les femmes étaient encore largement sous-représentées dans les postes de prise de décisions politiques des diverses instances gouvernementales. Également défavorisées dans leur accès et pleine participation à la vie politique locale et au sein des organisations de la société civile, force était de constater la très faible prise en compte de leurs besoins dans la planification du développement local.









La démarche adoptée par les équipes du ProDeGoL pour favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a donc consisté à prendre en compte, dans toutes les actions visant le renforcement des administrations locales, des critères et des approches garantissant l'égalité des chances et l'inclusion des deux groupes largement sous représentés au sein du processus de mise en œuvre de la décentralisation : les femmes et les jeunes.

Cette démarche a été favorisée par l'engagement du gouvernement togolais à faire de la guestion de la parité du genre en politique l'une de ses préoccupations majeures : c'est à une femme qu'a été confiée la primature et, sur les 27 ministres du nouveau gouvernement formé après l'élection présidentielle de février 2020, 10 ministères parmi les plus influents ont été confiés à des femmes. Au niveau local, 27% des Secrétaires Généraux nommé.e.s à la suite des élections municipales de juin et août 2019 sont des femmes.

- Les appuis apportés par le Programme ont, selon les témoignages reçus, contribué aux chiffres records de 10% de femmes élues Maires en 2019 et de 19% de femmes élues à l'Assemblée Nationale en 2018.
- Entre 2017 et 2020, on constate une augmentation de 15% à 23% de la représentation des femmes au sein des cadres de concertation dont la mise en place a été appuyée par le Programme.
- Plus de 1000 femmes dans 06 communes partenaires ont été formées pour jouer un rôle actif et démultiplicateur dans l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique.
- 60 femmes leaders et conseillères municipales de la commune de Kloto 1 ont créé et participent au réseau préfectoral de femmes qu'elles animent depuis 2015.







Témoignage

Mme AWATE Alimata - Massamasso, Conseillère Municipale de la commune de Kozah 1 et membre du RAFAD

« Le ProDeGoL reste un partenaire de taille pour la commune de Kozah 1 du fait de ses multiples appuis bien ciblés pour l'enracinement de la démocratie et de la gouvernance locale et surtout la promotion de la participation citoyenne. Les équipes du ProDeGoL nous ont appuyé par des séries de session de renforcements de capacités des acteurs locaux, elles ont également apporté des appuis en logistique, et ont également réussi à adapter leurs appuis aux nouveaux paradigmes qui se sont imposés en 2020 notamment la lutte contre la COVID 19 dans notre commune.

A ce jour, je peux dire que les actions du ProDeGol depuis 2018 expliquent le nombre que nous sommes aujourd'hui au sein du conseil municipal. Les multiples actions visant le renforcement de nos compétences pour que les femmes puissent accéder et participer activement à la vie politique locale, ont mis en évidence les réelles capacités de la femme dans la gestion communale et dans la prise de décision, même si beaucoup reste encore à faire. Moi qui vous parle, je suis aujourd'hui Conseillère Municipale et Présidente de la Commission des Affaires Sociales, Culturelles, de la Jeunesse, de la Femme, des Personnes Handicapées, des Personnes Âgées, de l'Éducation et de l'État civil.

Pour conserver et renforcer ces acquis, il serait important d'intensifier le renforcement de capacités des femmes, d'appuyer l'élaboration de documents de planification et de gestion communale qui tiennent compte de la promotion du genre et d'appuyer la valorisation du potentiel des jeunes filles et des femmes dans toutes les sphères de la vie communale et nationale ».

7. DES LOCAUX ADAPTÉS À LA PERFORMANCE DES PRESTATIONS DE SERVICES COMMUNAUX

L'appui apporté par les équipes du ProDeGoL pour l'amélioration de la performance des prestations de service communal va de pair avec celle de l'amélioration des édifices communaux, partant du principe qu'un cadre de travail adapté contribue grandement à la performance des agents qui y travaillent.





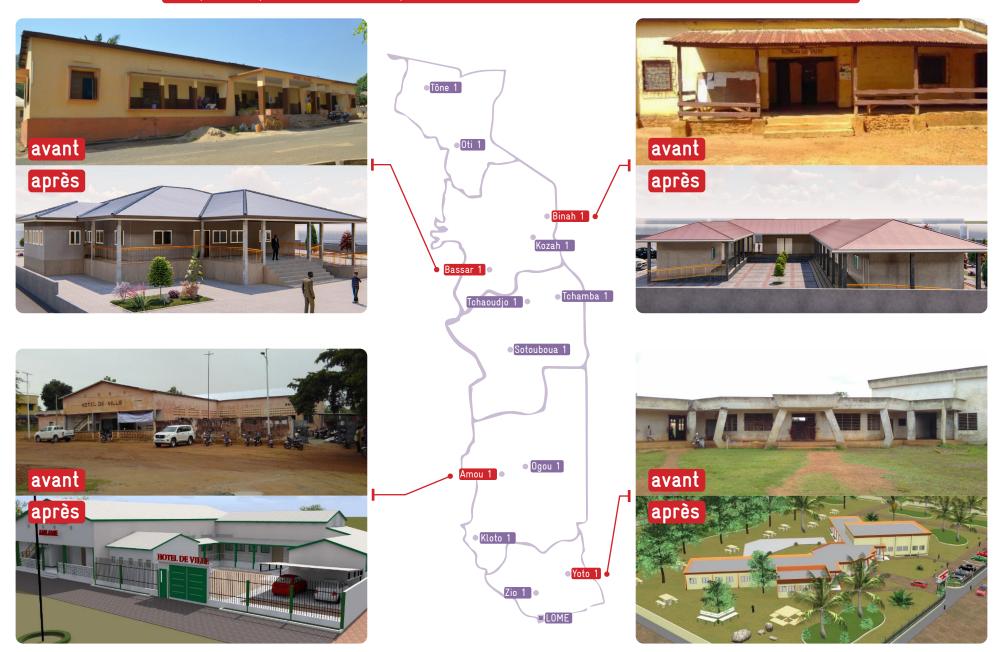
C'est pourquoi l'appui du Programme intègre un volet de réhabilitation, de rénovation et d'équipements de 19 édifices communaux clés (hôtels de ville, centres culturels, centres communautaires) dans 10 communes partenaires. Ces édifices ont été sélectionnés en concertation étroite avec les exécutifs des communes afin que, outre l'amélioration de la performance communale visée par cet appui, les maires et leurs équipes puissent également assurer l'accueil de leurs concitoyen.ne.s dans les conditions les plus favorables et ainsi consolider et favoriser les liens de confiance entre administrateurs et administrés.

Les travaux visent avant tout la mise aux normes des constructions pour garantir la qualité et la sécurité des bâtiments. Ces mises aux normes concernent aussi bien le gros œuvre (terrassements, maçonnerie, charpente, toiture...) que le second d'œuvre (fenêtres, plomberie et sanitaires, électricité, revêtement intérieur et extérieur...).

Cependant une attention toute particulière a également été apportée à l'ergonomie des espaces et à leurs finitions (aménagement, revêtement et équipement) afin de concevoir des lieux de travail et d'accueil répondant aussi bien aux besoins des gestionnaires municipaux mais aussi des visiteurs de la commune, afin que l'accès en soit facilité et leur confort assuré.

Dans l'optique de soutenir les efforts engagés par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) pour le développement, le ProDeGoL déploie 10 volontaires nationaux au suivi de ces chantiers.

Quelques exemples de résultats visés par la réhabilitation et la rénovation de 19 édifices clés dans 10 communes



8. DES COMMUNES TOURNÉES VERS L'INTERNATIONAL

La coopération décentralisée est un mode de collaboration ou de partenariat entre deux collectivités territoriales de pays différents. Elle se concrétise sous diverses formes (jumelage, programmes, projets de développement...) en fonction des objectifs et orientations des différentes parties prenantes.

Cette forme de coopération constitue aujourd'hui un véritable levier de développement en ce sens qu'elle favorise les échanges d'expériences et de savoir-faire basés sur des relations personnalisées, en faveur du renforcement des capacités organisationnelles et techniques des collectivités pour satisfaire les besoins essentiels de leur population. L'action internationale des collectivités territoriales contribue par ailleurs à susciter la solidarité et le dialogue entre les cultures et à renforcer la démocratie en la consolidant à sa base, en favorisant la connaissance des institutions et l'apprentissage de la citoyenneté.

Pourtant, sur les 117 communes existantes aujourd'hui au Togo, on dénombre à peine une trentaine de partenariats de coopération décentralisée entre les communes togolaises et les communes étrangères, soit environ 25%. Afin de répondre aux besoins exprimés par les communes, le ProDeGoL a consacré une part importante de ses appuis pour les aider à développer et à dynamiser leurs relations extérieures et à augmenter leurs possibilités de développer des projets et des conventions de partenariat avec des collectivités à l'étranger.

Juin 2019 : Voyage d'études sur la participation citoyenne, Lokossa, Comé, Grand Popo - Bénin 16 participant.e.s Septembre 2019 : Célébration des 30 ans du jumelage des communes de Tône 1 et Issyles-Moulineaux, Issy-les-Moulineaux - France 11 participant.e.s

Juillet 2019 : 11^{ème} édition des Rencontres de l'AICT (Action Internationale des Collectivités Territoriales) de Cités Unies France, Paris - France 06 participant.e.s

Les 13 communes accompagnées par le ProDeGoL bénéficient d'un appui de la coopération décentralisée et entretiennent des relations avec un partenaire européen.



Séjours d'échanges d'expériences et participation aux forum internationaux dédiés à la coopération décentralisée

Novembre 2019 : Agenda 2030 Rencontre de six communes africaines et de la Région métropolitaine européenne de Nuremberg, Nuremberg - Allemagne 05 participant.e.s Décembre 2019 : Atelier régional d'échanges sur la prise en compte du genre dans le processus de décentralisation, Ouagadougou - Burkina Faso 03 participant.e.s Décembre 2020 : Assemblée Générale de l'AIMF.

de l'AIMF, Tunis - Tunisie 16 participant.e.s

Décembre 2019 :

Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), Phnom Penh - Cambodge 07 participant.e.s Janvier 2020:

Voyage d'études sur la participation citoyenne, Dakar, Pikine - Sénégal 17 participant.e.s

Les élu.e.s et les technicien.ne.s des 13 collectivités partenaires du Programme disposent désormais d'une fiche d'identité (brochure de présentation) de leur commune, comprenant les chiffres clefs, les domaines de développement prioritaires, les atouts de la commune, sur laquelle ils peuvent s'appuyer et faciliter les contacts lors de leur participation à des fora internationaux.

Les 117 communes disposent de la première publication d'un rapport sur la coopération décentralisée au Togo depuis 10 ans mettant en exergue les modes de coopération, les domaines prioritaires d'action et les stratégies à mettre en œuvre au niveau national et local pour un développement territorial efficient et inclusif. Ce rapport a été établi sur la base d'entretiens menés auprès de plus d'une centaine d'acteurs impliqués dans l'action internationale de leur commune (Maires et leurs conseillers, secrétaires généraux, présidents de comité de jumelages, citoyennes et citoyens).

Les élu.e.s et technicien.ne.s des 13 communes (60 personnes) ont été formés aux fondamentaux de l'action internationale des collectivités territoriales et à la méthodologie de projets, leur permettant de développer des partenariats et des projets de coopération avec des acteurs étrangers au profit de leur territoire.



9. COMMUNIQUER À PROPOS DES RÉFORMES EN COURS

Si la mise en œuvre effective de la décentralisation reste avant tout une question d'engagement politique, de compétences et de ressources, communiquer à propos de ce processus et de ses différents domaines d'application reste le moyen le plus sûr et le plus puissant d'en assurer la réussite et l'appropriation par le plus grand nombre.

Faire connaître et faire comprendre ce qu'est la décentralisation, partager son sens, valoriser les actions engagées et ceux qui les portent, faire en sorte que cette réforme majeure du gouvernement togolais devienne l'affaire de toutes et de tous, tels ont été les appuis développés par le ProDeGoL pour accompagner ses partenaires dans les efforts entrepris pour clarifier, au plus grand nombre, la place que la décentralisation occupe dans la vie des citoyennes et citoyens du Togo.

Ces appuis ne constituent pas un complément dans la mise en œuvre du ProDeGoL mais une approche transversale développée dans le but de renforcer le dialogue entre les différentes parties prenantes et favoriser ainsi l'appropriation de tous les processus engagés. Cette appropriation étant la seule garante de la durabilité de leurs impacts.

L'une des plus vastes campagnes de sensibilisation menée au Togo durant ces dernières années

Comprendre la décentralisation et s'engager à jouer pleinement son rôle et ses responsabilités : tel était l'objectif de l'une des plus vastes campagnes de sensibilisation menées au Togo au cours de ces dernières années. Cette campagne qui a duré 6 mois (d'août à décembre 2019) a été initiée par le Ministère en charge de la décentralisation afin d'assurer et de renforcer l'appropriation politique et sociale de cette réforme.

Cette campagne, d'une ampleur sans précédent, a mobilisé plus de 850 communicateurs et communicatrices, préalablement formé.e.s et déployé.e.s dans les 117 communes du Togo. Elle a touché directement plus de 45 000 citoyennes et citoyens dans la quasi-totalité des 394 cantons que compte le pays et a impliqué l'ensemble des faîtières régionales regroupant les organisations de la société civile dans les 05 régions économiques du Togo. Les messages partagés et thèmes discutés au cours de la campagne ont

renforcé la compréhension des citoyennes et citoyens sur ce qu'est la décentralisation, ses enjeux, avantages, exigences et défis.

À travers cette campagne nationale, le Ministère en charge de la décentralisation s'est pleinement engagé dans un processus de communication destiné à différentes couches de la population et visant leur compréhension et adhésion à la mise en œuvre de la décentralisation au Togo. Selon le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales, M. Pali, cette campagne a contribué à renforcer l'engagement et la participation active de chaque citoyenne et citoyen dans la gestion des affaires communales. Les effets de la campagne ont également contribué à mobiliser massivement la population pour les premières élections municipales depuis 32 ans, organisées en juin et août 2019.



Résultats clés

- O Le gouvernement Togolais dispose aujourd'hui d'une stratégie nationale de communication et de sensibilisation sur la décentralisation, dont la mise en œuvre a favorisé une participation accrue de la population aux différents processus de réformes mis en place.
- Les chargés de communication du ministère en charge de la décentralisation et de 06 communes partenaires sont formés aux techniques d'information et de communication et disposent des équipements et outils nécessaires pour assurer une communication de qualité.
- Plus de 100 campagnes de sensibilisation ont été menées sur tout le territoire national afin de promouvoir la participation citoyenne et particulièrement celles des femmes à la gestion des affaires publiques, l'importance des actes d'état civil et expliquer les enjeux de la décentralisation.
- Plusieurs guides et brochures d'information sur un large éventail de thématiques (contrôle citoyen de l'action publique, fonctionnement d'une commune, rôle et devoir d'un citoyen, outils de participation citoyenne...) ont été élaborés et distribués aux citoyen. ne.s et aux organisations de la société civile sur l'ensemble du territoire national, afin de renforcer leur compréhension et leur rôle dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation.

10. DES APPUIS ADAPTÉS À UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Le Togo n'a pas été épargné par la pandémie du Covid-19 et les collectivités locales ont dû faire face à des défis énormes pour informer et protéger la population. Si la Coopération allemande et la Team Europe¹ dans son ensemble ont activement accompagné les efforts entrepris par le gouvernement togolais à mettre en place les mesures nécessaires de riposte et de protection de la population, le ProDeGoL a adapté ses appuis afin de répondre aux besoins de ses partenaires en matière d'équipement, de sensibilisation et de renforcement de capacités dans le domaine de la gestion de crise.

- Équipement des édifices communaux en dispositifs de lavage de main, distribution de masques et de kits de savons liquides et gels hydroalcooliques, impressions d'affiches de sensibilisation, diffusion quotidiennes par véhicules sonorisés de spots de sensibilisation en 12 langues locales et réalisation d'émissions radiophoniques de sensibilisation sur les mesures de protection contre la propagation du virus Covid-19 sur plus de 40 radios locales, sont autant d'appuis que les équipes du ProDeGoL ont rapidement mis en place pour aider les populations et les agents municipaux des communes à adopter les mesures de protection nécessaires et limiter la propagation du virus dans les localités concernées
- Le ProDeGoL, en concertation avec le Ministère en charge de la décentralisation, a également élaboré un dossier d'aide à la gestion de crise destiné aux 117 communes du Togo. Ce dossier offre aux administrateurs communaux une base de ressources documentaires (recommandations des différents organismes internationaux, exemples d'initiatives prises localement dans d'autres régions du monde et sélection de réflexions menées au sein des réseaux de collectivités locales) à partir desquelles les communes togolaises ont pu s'inspirer pour adapter les mesures de riposte à mettre en place pour répondre aux besoins des populations.



Remise de matériels aux partenaires communaux le 03 juin 2020.

¹La Coordination des partenaires européens du Togo « Team Europe », est composée des ambassades d'Allemagne, de France, de la Délégation de l'Union Européenne (UE) au Togo et de la Chambre de Commerce européenne du Togo (CCET).

Covid-19 et incertitudes face à l'avenir : une opportunité pour mettre en place des stratégies innovantes et durables de transformation digitale.

La pandémie du Covid-19, aussi néfaste soit-elle humainement et économiquement, a eu un effet indéniable d'accélération de la digitalisation au Togo et a confirmé l'importance d'instaurer des formes d'interaction digitale dans tous les domaines d'appuis apportés par le ProDeGoL. En ce sens, elle peut être considérée comme un vecteur de la transformation digitale, même si la solidité des compétences et la disponibilité des ressources ont été mises à l'épreuve.

Face à l'incertitude concernant la durée pendant laquelle les mesures de distanciations devaient être adoptées, les expert.e.s du programme ont saisi cette opportunité pour mettre en place des stratégies innovantes de transformation digitale durables en prenant en compte des tendances qui resteront d'actualité dans le monde d'après crise sanitaire.

À partir d'une enquête menée dès le tout début de la pandémie au Togo (avril 2020) auprès des équipes des 13 collectivités partenaires, et visant à établir un bilan de compétences en matière d'utilisation des outils digitaux de communication, de réunion et d'interaction commune sur des documents de travail. Des séances de formation à l'utilisation de logiciels de visio-conférence et des techniques de modération de réunions en ligne ont été organisées par le ProDeGoL et se poursuivent encore.





Des innovations encore inimaginables il y quelques mois à peine...

- Les membres des quadrilogues de 6 communes (cadre de concertation et de participation citoyenne) peuvent dorénavant tenir leurs séances en ligne et 50 membres des quadrilogues peuvent désormais assurer la qualité de la réunion virtuelle et la modération de la communication entre ses membres. Une Charte d'utilisation de groupe WhatsApp, pour faciliter, sécuriser et modérer les échanges sur la plateforme a également été établie.
- Les élu.e.s et technicien.ne.s des communes partenaires participent en ligne aux rencontres et ateliers multi-acteurs.
 L'appui des expert.e.s du Programme leur permet de se familiariser quotidiennement à l'utilisation des outils digitaux.
- Les agents d'état civil de 3 communes partenaires ont participé à un camp digital organisé par la GIZ visant la mise en place de nouvelles solutions digitales dans le domaine de l'état civil.

- Le Togo dispose désormais d'un arsenal de lois, décrets et arrêtés issues d'une nouvelle réforme constitutionnelle qui consacre et renforce le principe de la libre administration des communes, la communalisation intégrale du pays et le transfert des compétences.
- Les communes disposent d'un Plan de Développement Communal et des budgets qui s'y rapportent, reflétant une vision inclusive et commune entre administrateur rice s et administré es à propos des orientations que doit prendre le développement de leur territoire.
- Un demi-million de citoyennes et citoyens peuvent participer activement à la planification du développement de leur commune, aux décisions qui concernent leur vie quotidienne ou l'avenir de leurs enfants.

BILAN DU PRODEGOL

- Les besoins d'un demi-million d'habitant.e.s peuvent être mieux satisfaits grâce au reversement de 100% des recettes propres aux communes, améliorant ainsi la couverture des besoins financiers des municipalités.
- L'amélioration de la gestion des services d'état civil garantit à 500 000 citoyen·ne·s le droit à une existence légale et à la scolarisation de leurs enfants.
- Les édifices communaux réhabilités permettent d'améliorer la performance communale, d'accueillir la population dans des conditions plus favorables et de consolider la confiance entre administrateur rice s et administrées

04

7,5 millions de citoyennes et citoyens au Togo peuvent exprimer leurs attentes et préoccupations à l'administration communale par le biais des bureaux du citoyen désormais institutionnalisés.



Les femmes togolaises sont davantage représentées sur la scène politique et sont impliquées dans la gestion des affaires publiques : 10 ministères confiés à des femmes dont la Primature, 31 femmes nommées Secrétaire Générale, 19% de femmes élues député à l'Assemblée Nationale et 10% de femmes élues Maires aux dernières élections locales.

EN 10 IMPACTS CLÉS



Les Maires et leurs équipes sont conscients des enjeux liés à l'internationalisation de leur territoire et participent activement aux rencontres nationales, sous-régionales et internationales afin de développer des projets avec des partenaires étrangers et ainsi améliorer leur capacité à satisfaire les besoins essentiels de leur population.

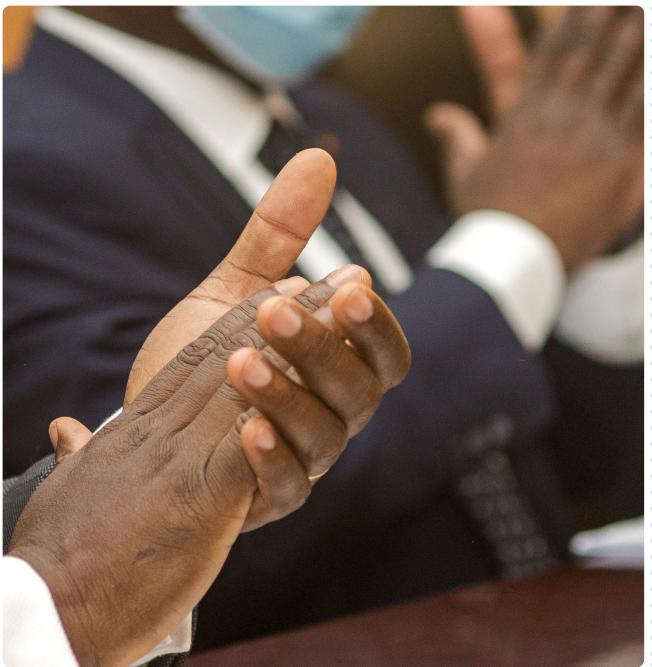


De nombreuses campagnes de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national pour promouvoir la participation citoyenne, l'importance des actes d'état civil et expliquer les enjeux de la décentralisation ont permis la participation accrue de la population aux différents processus de réformes mis en place au Togo.



- > Accompagner les ministères transversaux et sectoriels dans l'adaptation et la mise en cohérence de leurs textes avec les réformes décentralisatrices (tel que le ministère du développement à la base, celui des finances, celui de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, ou celui de la planification).
- > Poursuivre le renforcement du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation à travers l'appui à l'adoption des textes complémentaires sur le Bureau du citoyen, la coopération décentralisée, les modalités d'exercices des compétences partagées et transférées, etc.
- > Appuyer l'opérationnalisation du niveau régional de la décentralisation par un soutien à la mise en place des structures régionales dans les différentes régions du pays pour l'appui au développement des communes.
- > Appuyer l'amélioration des mécanismes de financement des collectivités territoriales et notamment du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT).
- > Appuyer l'élaboration d'outils d'analyse et de suivi de la mise en œuvre de la décentralisation en association avec les services de statistiques.

- > Poursuivre les renforcements en capacités de développement municipal et régional et en planification des investissements ainsi qu'en développement économique.
- > Appuyer les acteurs décentralisés dans la planification du développement communal, sensible au genre et dans la planification annuelle des investissements.
- > Promouvoir et accompagner la digitalisation du système de mobilisation des recettes des 117 communes.
- > Poursuivre l'amélioration et l'harmonisation des outils et documents de gestion des finances locales.
- > Poursuivre le renforcement du civisme fiscal à travers les campagnes de sensibilisation et les causeries-débats éducatives.
- > Promouvoir et accompagner la participation de la société civile, des organisations de femmes et de jeunes, de groupes de populations défavorisés dans le développement local.
- > Appuyer le développement d'une solution numérique au niveau régional pour un inventaire des infrastructures et des services municipaux ainsi que l'utilisation complémentaire d'offres d'apprentissage en ligne.



Publié par

- Deutsche Gesellschaft für
- Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège social

- Bonn et Eschborn, Allemagne E-Mail: redaktion-intern@giz.de
- Intranet: http://intranet.giz.de

- Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)
- GIZ/ProDeGoL
- 27, Rue des Rossignols
- Kodjoviakopé, BP 1510 Lomé Togo
- prodeg@giz.de
- +228 22 21 00 55
- https://www.giz.de/de/weltweit/15006.html

Responsable

- Dr. Omnia Aboukorah-Voigt
- omnia.aboukorah-voigt@giz.de

Dr. Omnia Aboukorah-Voigt, Adjoke Bawenao, Léna Bury, Anna Garber

Équipe de rédaction

Léa Ta-halo Bawe, Olivier Komlan N'Sougan, Sôssô Takougnadi, Francis Tchein Nadjombe, Bertrand Cousin, Roland Yawo Awume, Pascal Nunyabu, Epiphane Akuété Avokpo

Design/Layout

Belty A. K. Lokossa

Crédits photo

GIZ/ProDeGoL

Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) est mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par la GIZ (la coopération technique allemande).

La GIZ est responsable du contenu de cette présentation.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la GIZ et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Date Mai 2021, Lomé.

